

Sccl

Membre indépendant de Crowe Horwath International

Jacques Miot
Marie-Ange Caboux
Séverine Offredo

Carrefour Pour l'Insertion,
le Développement des initiatives locales
C.I.D.I.L.

8 rue de l'Aumônerie
16110 La Rochefoucault

Rapport
du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2010

Jacques Miot
Marie-Ange Caboux
Séverine OffredoCarrefour pour L'Insertion,
Le Développement des Initiatives Locales
C.I.D.I.L.8 rue de l'Aumônerie
16110 La Rochefoucault

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association C.I.D.I.L. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 9 mars 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi apportées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

La Rochelle
Le 9 mai 2011

Jacques MIOT
Commissaire aux Comptes

S. C. C. L.
Commissaire aux comptes
Inscrit

C. I. D. I. L.

*

COMPTES ANNUELS

*

EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

*

SIRET : 39986426300039

APE : 9499Z

TABLE DES MATIERES

ASSOCIATION CIDIL

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

	Page
Table des matières	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif-passif	
Annexes comptables du bilan	3
Sommaire des annexes	4
Règles et principes comptables et faits caractéristiques de l'association	5
Tableau des immobilisations	7
Tableau des amortissements	
Immobilisations financières	8
Evolution des fonds propres	
Provisions pour risques et charges	9
Etat des dettes et engagements à la clôture de l'exercice	
Subventions reçues restant à affecter	10
Comptes de régularisation	

BILAN AU 31/12/10
COMPTE ANNUEL
du 01/01/2010 AU 31/12/2010

COMPTE DE RESULTAT 2010

CIDIL

COMPTES DE CHARGES	Montant 2009	Montant 2010	COMPTES DE PRODUITS	Montant 2009	Montant 2010
Fournitures d'activités	14 759	14 191	Participation des usagers		
Eau - Gaz - Électricité	10 791	9 458	Participation Mission Locale	7 110	7 128
Fournitures d'entretien	1 343	1 468	Prestations Pôle Emploi		
Fournitures de bureau	1 917	2 919	Prestations d'animations	2 025	2 661
Variations des stocks	-1 681	-979	Ventes de marchandises	23 346	20 217
			Prestations	1 135	5 714
Locations	19 116	19 180	FONDS EUROPEENS (FSE)	48 948	55 251
Entretien et réparations	4 068	2 360	Fonds Social Européen	48 948	52 539
Primes d'assurances	4 539	4 081	Leader FEADER		2 711
Études et recherches	268	544			
Documentations	730	643	ÉTAT	101 233	110 437
			Affaires sanitaires et sociales	3 000	
Personnel extérieur à l'association	800	6 651	Emploi et formation professionnelle : Aide à l'accompagnement	15 600	15 700
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 800	2 900	Emplois aidés par l'État (ASP)	82 633	94 737
Publicité - Publications	693	1 213			
Déplacements	10 360	10 601	COLLECTIVITES TERRITORIALES	256 377	256 963
Missions et réceptions	1 861	894	Région Poitou-Charentes	41 815	42 677
Téléphone	5 684	6 070	Emploi tremplin dans l'environnement	7 692	6 687
Frais postaux	1 253	600	Emploi tremplin associatif	4 418	4 952
Formations et cotisations	4 693	4 941	Contrat Régional de Développement Durable	29 705	31 038
Frais bancaires	308	936	Conseil Général	164 980	162 263
			Au titre des crédits d'insertion	97 150	97 150
Autres impôts et taxes	89	52	Contrat de cohésion avec le Pays Horte et Tardoire	22 745	22 745
Taxes sur les salaires	6 787	6 578	Au titre de l'aide forfaitaire des CAE CUI	45 085	42 030
Taxes formation professionnelle (OPCA)	1 438	1 600	Au titre de l'aide aux spectacles		338
			Pays Horte et Tardoire - Au titre des fonds propres	33 306	33 306
Rémunérations	282 411	296 986	Communauté de communes Seul Charente Périgord	1 900	4 612
<i>dont emplois aidés</i>	125 387	130 712	Communes	3 576	3 306
Charges sociales	71 092	74 203	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique	10 800	10 800
<i>dont emplois aidés</i>	14 972	15 990	SIAH du Bandiat	3 600	3 600
Médecine du Travail	578	764	SIAH de l'Echelle	3 600	3 600
Dotations aux provisions pour congés payés	4 392	2 545	SIAHP de la Tardoire	3 600	3 600
Indemnités et avantages divers		462			
			CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES		868
Pertes sur créances irrécouvrables					
			Participation des adhérents	630	570
Intérêts des emprunts	646	994			
			Intérêts sur livret	36	1
Charges sur exercices antérieurs	10 591	2 748			
			Produits sur exercices antérieurs	8 688	5 110
Dotations aux amortissements	6 075	11 179			
Dotations aux provisions pour retraites			Reprises sur subventions amortissables		
			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
			Reprises sur provisions retraites et congés payés		6 641
TOTAL DES CHARGES	468 400	486 784	TOTAL DES PRODUITS	460 503	480 216
RESULTAT DE L'EXERCICE (Solde créditeur)			RESULTAT DE L'EXERCICE (Solde débiteur)	7 897	6 568
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

La Rochefoucauld, le 25 février 2011

Roger CHARLES, Président

S. C. C. L.
Commissaire aux comptes
inscrit

ANNEXE

SOMMAIRE

I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES & FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

II - ANNEXES

- 1 - Tableau des immobilisations
- 2 - Tableau des amortissements
- 3 - Immobilisations financières
- 4 - Etat des créances à la clôture de l'exercice
- 5 - Evolution des Fonds Propres
- 6 - Tableau des résultats de l'exercice
- 7 - Provisions pour risques et charges
- 8 - Etat des dettes et des engagements à la clôture de l'exercice
- 9 - Subventions reçues restant à affecter
- 10 - Fonds dédiés
- 11 - Comptes de régularisation

- 0 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE

L'exercice qui vient de s'achever n'a été marqué par aucun fait particulier.

- 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - RAPPEL DES PRINCIPES

Par arrêté interministériel du 8 avril 1999, le règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif au plan comptable des associations a été homologué. Son application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2000. Le plan comptable de l'association a été adapté à cet arrêté.

2 - PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements CRC suivants :

- 2000 – 6 concernant les passifs
- 2000 – 10 et 2003 – 07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004 – 06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application de la mesure de simplification en faveur des PME et par dérogation aux nouveaux principes comptables, les immobilisations non décomposables ont fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'usage antérieure au lieu de la durée réelle d'utilisation pour le plan d'amortissement.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais d'accessoires).

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon le mode linéaire. Les biens bénéficiant du régime dégressif ou de dispositions fiscales particulières ont donné lieu à comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

:

2.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 Rémunérations des Dirigeants

L'organe de direction est assuré par le conseil d'administration dont les membres sont tous bénévoles à ce titre, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

**II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeurs brutes	Solde au 01.01.2010	Acquisition s	Virement s	Cessions	Solde au 31.12.2010
Aménagement des constructions	1 448.76				1 448.76
Installation techniques	24 968.85	15 735.22			40 704.07
Agencements et installations divers	11 184.77				11 184.77
Matériel de transport	8 500.00				8 500.00
Matériel informatique & Mobilier de bureau	15 728.46	12 644.36			28 372.82
TOTAL	61 830.84	28 379.58			90 210.42

2 - VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Solde au 01.01.2010	Dotations de l'exercice	Virement s	Reprise de l'exercice	Solde au 31.12.2010
Aménagement constructions	1 448.76				1 448.76
Installations techniques	15 638.48	9 312.21			24 950.69
Agencements et installations divers	1 150.54	171.87			1 322.41
Matériel de transport	8 500.00				8 500.00
Matériel informatique & Mobilier de bureau	14 340.77	1 695.25			16 036.02
TOTAL	41 078.55	11 179.33			52 257.88

Dont linéaire : 11 179.33€

dégressif :

S. C. C. L.
Commissaire aux comptes
Inscrit

3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles ont évoluées de la manière suivante :

Valeurs brutes	Solde au 01/01/2010	Augmentation	Remboursement	Solde au 31/12/2010
Autres titres				
Dépôts et cautionnements	2 000.00			2 000.00
Prêts /Avances aux Majeurs protégés				
TOTAL	2 000.00			2 000.00

4 - ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an (115 314.97€)

5 - EVOLUTION DES FONDS PROPRES

	Au 01.01.2010	Augmentatio n	Diminutio n	Solde au 31.12.2010
Fonds sans droit de reprise				
Valeur du patrimoine intégré	349.26			349.26
Fonds d'investissements				
Fonds avec droit de reprise				
Subvention d'investissements				
Fonds de réserves, excédent affecté à l'investissement	7 622.45			7 622.45
Fonds de trésorerie	36 798.32			36 798.32
Réserve de compensation				
Report à nouveau Gestion propre	- 7 367.09		-7 899.49	-15 266.58
Provisions réglementées subventions d'investissements	16 000.45	13 509.86		29 510.31
TOTAL	53 403.39	13 509.86	-7 899.49	59 013.76

6 - TABLEAU DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Néant

7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles ont évolué comme suit :

PROVISIONS	Solde au 01.01.2010	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31.12.2010
Provisions pour impôts				
Provisions pour litiges				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour risques & charges (provisions retraite)	10 740.71		6 640.70	4 100.00
TOTAL	10 740.71		6 640.71	4 100.00

8 - DETTES

Etats des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant au 31.12.2010	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances de plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières moins de 2 ans				0
Fournisseurs & Comptes rattachés	18 243.21	18 243.21		
Dettes sociales et fiscales	57 978.74	57 978.74		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	76 221.95	76 221.95		0

Emprunts contractés au cours de l'exercice : 0

Emprunts remboursement au cours de l'exercice : 4 848.73€

S. C. C. L.
Commissaire aux comptes
inscrit

9 - SUBVENTIONS RECUES RESTANT A AFFECTER
Compte n° 131

	Solde au 01/01/2010	Reçues au cours de l'exercice	Amortisse ments des subvention s	Solde au 31/12/10
Leader Plus	713.86		713.86	0
Crédit Agricole	1 723.16		777.85	945.310
PELS	915.80		915.80	0
TOTAL(1)	3 352.82		2 407.51	945.31

Compte n° 103

FDI	7 287.71	6 291.29		13 579.00
Région Investissements	5 359.92	4 626.08		9 986.00
Région FRIL		5 000.00		5 000.00
TOTAL (2)	12 647.63	15 917.37		2 565.00
TOTAL (1) + (2)	16 000.45	15 917.37	2 407.51	29 510.31

10 - FOND DEDIES
Compte n° 194

	Solde au 01/01/2010	Reçues au cours de l'exercice	Utilisées au cours de l'exercice	Solde au 31/12/10
REGION ETE	9 569.75		9 569.75	0
CdC SEUIL CHARENTE PERIGORD	2 712.00		2 712.00	0
TOTAL	12 281.75		12 281.75	0

S. C. C. L.
Commissaire aux comptes
inscrit

11 - COMPTES DE REGULARISATION

ETAT DES CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE BILAN	MONTANT
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs	18 243.21
Personnel	22 856.30
Organismes sociaux	34 264.67
Etat & autres collectivités	
Clients avoirs à établir	857.77
Divers à régler	
Dettes sur immobilisations	
Banques	25 917.57
TOTAL	102 139.52
ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE	
Charges constatées d'avance	1 709.01
Produits constatés d'avance	9 809.93
TOTAL	11 518.94
ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	
Fournisseurs avoirs à recevoir	
Clients factures à établir	7 128.00
Personnel produits à recevoir	
Organismes sociaux à recevoir	
Etat produits à recevoir	107 809.08
Divers produits à recevoir	6 977.89
TOTAL	121 914.97

S. C. C. L.
Commissaire aux comptes
Inscrit